

Compte rendu annuel de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial - 2025

FAMAE Impact
61 B RUE BICHAT 75010 PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 375 250 euros
immatriculée au RCS de Paris
Siret 850 524 851
Agrément AMF n° GP-20000012

– SOMMAIRE –

I. Objet.....	3
II. Exercice des droits de vote	3
III. Recours à des conseillers en vote.....	3
IV. Orientation des votes exprimés durant les assemblées générales.....	3

I. Objet

Conformément aux dispositions de l'article R.533-16 du Code monétaire et financier, Famae Impact a établi le compte-rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial pour l'année 2025. Ce compte-rendu présente l'exercice effectif des droits de vote attachés aux titres détenus par Famae Impact I

II. Exercice des droits de vote

Famae Impact participe au vote des résolutions soumises aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds Famae Impact I détient une participation conformément aux principes décrits dans sa politique d'engagement actionnarial

Description générale :

Famae Impact exerce ses droits d'actionnaires et droits de vote au sein des sociétés financées en appliquant les principes généraux suivants :

- Agir dans l'intérêt des porteurs de parts, dans le respect du règlement du Fonds et des règles de gestion des conflits d'intérêts applicables, en respectant l'intérêt social des entreprises,
- Veiller à ce qu'une transparence existe quant aux informations données aux actionnaires,
- Veiller au maintien des pouvoirs de l'assemblée générale

Organisation :

L'équipe d'investissement est responsable de l'examen des résolutions présentées. Famae Impact exerce ses droits en accord avec sa politique de vote, en privilégiant une présence physique en Assemblée

Une explication des choix effectués sur les votes les plus importants:

L'équipe d'investissement est responsable de l'examen des résolutions présentées. Famae Impact exerce ses droits en accord avec sa politique de vote, en privilégiant une présence physique en Assemblée

III. Recours à des conseillers en vote

Famae Impact n'a pas fait appel aux services de conseillers en vote

IV. Orientation des votes exprimés durant les assemblées générales

Au titre de l'application sur l'exercice 2025 de la Politique d'Engagement actionnarial, nous avons voté, conformément aux principes décrits dans cette politique, lors de 19 Assemblées Générales pour un total de 155 résolutions.

Nous avons approuvé 97 % des résolutions présentées, 2 % d'abstention et 1 % défavorable.

Tous les votes ont été effectués en accord avec la politique actionnariale telle que définie par FAMAE Impact.

Les principales résolutions concernées étaient

- Approbation des comptes
- Emissions d'obligations convertibles
- Modification des statuts
- Approbation de la rémunération des mandataires sociaux.